

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2021 - 17 H 30

ORDRE DU JOUR

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

A - Compte rendu de séance du Conseil Municipal du 14 juin 2021

B - Compte Rendu de Décisions n° 06/2021

1 - FINANCES

1.1 - Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) - Phase 01 - Travaux : Mise en sécurité de la totalité de l'établissement - Ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP 002.

1.2 - Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) - Phase 02 - Travaux : Mise en conformité accessibilité de l'établissement et rénovation énergétique du bâtiment - Ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP 003.

1.3 - Programme de Renouveau urbain d'Intérêt Régional (PRIR) - Equipements publics de proximité, pilier du cadre de vie du PRIR de Pifano à Porto-Vecchio - Ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP 004.

1.4 - Refonte de la Convention de partenariat de gestion de la fiscalité directe locale et utilisation du progiciel FISCALIS.

2 - INFRASTRUCTURES

2.1 - AEP - Remise gracieuse de dette - Facture du service de l'eau.

2.2 - BÂTIMENTS - Mise en accessibilité de Bâtiments Communaux phase n° 1 - Ecole Antoinette CASTELLI, Ecole Marie et Toussaint MARCELLESI, Ecole maternelle Jean SANTINI, Groupe scolaire Jean MICHELANGELI et Jean-Baptiste MARCHETTI, Groupe scolaire de Muratello, Hôtel de Ville, Mairie annexe de Muratello, Maison communale de l'Ospedale, Maison communale de Precojo, Local Tribunal d'instance – Mise à jour du plan de financement - Demandes de subventions.

3 - ENVIRONNEMENT

Mise en œuvre du Plan Communal de Débroussaillage (PCD).

4 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Travaux de restructuration du cœur de ville - Commission d'Indemnisation à l'Amiable (2^{ème} période) – Modification du règlement intérieur - Actualisation du dossier de demande d'indemnisation.

5 - ACTION SOCIALE

5.1 - LOGEMENT D'ABORD (LDA) territoire de mise en œuvre accélérée - Adoption d'une convention d'objectifs avec l'Etat pour 2021-2022.

5.2 - Participation à une prise en charge des frais d'obsèques.

6 - INTERCOMMUNALITÉ

Abrogation de la délibération n° 21/084/INTERCO du 10 mai 2021 - Convention de prestation de services entre la Communauté de Communes du Sud-Corse et la Commune de Porto-Vecchio.

7 - AFFAIRES FONCIÈRES

Acquisition pour partie des parcelles cadastrées AE 154 et AE 155 (appartement second étage) / Déclaration d'intention d'acquérir - Compromis de vente intégrant une clause de substitution de l'acquisition par l'Office Foncier de la Corse.

8 - RESSOURCES HUMAINES

8.1 - Contrat d'apprentissage.

8.2 - Mise à jour du tableau des effectifs.

8.3 - Convention avec l'Etat, représenté par le Préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud, pour le recrutement d'un adulte-relais sur le quartier Pifano - U Stagnu.

LISTE DES DOCUMENTS SYNTHÉTIQUES JOINTS AU PRÉSENT ORDRE DU JOUR

1 - FINANCES

1.1 - Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) - Phase 01 - Travaux : Mise en sécurité de la totalité de l'établissement - Ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP 002.

- Rapport au Conseil Municipal

1.2 - Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) - Phase 02 - Travaux : Mise en conformité accessibilité de l'établissement et rénovation énergétique du bâtiment - Ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP 003.

- Rapport au Conseil Municipal

1.3 - Programme de Renouveau urbain d'Intérêt Régional (PRIR) - Equipements publics de proximité, pilier du cadre de vie du PRIR de Pifano à Porto-Vecchio - Ouverture d'une autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP 004.

- Rapport au Conseil Municipal

1.4 - Refonte de la Convention de partenariat de gestion de la fiscalité directe locale et utilisation du progiciel FISCALIS.

- Rapport au Conseil Municipal
- Projet de convention

2 - INFRASTRUCTURES

2.1 - AEP - Remise gracieuse de dette - Facture du service de l'eau.

- Rapport au Conseil Municipal

2.2 - BÂTIMENTS - Mise en accessibilité de Bâtiments Communaux phase n° 1 - Ecole Antoinette CASTELLI, Ecole Marie et Toussaint MARCELLESI, Ecole maternelle Jean SANTINI, Groupe scolaire Jean MICHELANGELI et Jean-Baptiste MARCHETTI, Groupe scolaire de Muratello, Hôtel de Ville, Mairie annexe de Muratello, Maison communale de l'Ospedale, Maison communale de Precojo, Local Tribunal d'instance – Mise à jour du plan de financement - Demandes de subventions.

- Rapport au Conseil Municipal

3 - ENVIRONNEMENT

Mise en œuvre du Plan Communal de Débroussaillage (PCD).

- Rapport au Conseil Municipal

4 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Travaux de restructuration du cœur de ville - Commission d'Indemnisation à l'Amiable (2^{ème} période) – Modification du règlement intérieur - Actualisation du dossier de demande d'indemnisation.

- Rapport au Conseil Municipal
- Projet de nouvelle version du règlement intérieur de la Commission d'Indemnisation à l'Amiable
- Projet de dossier de demande d'indemnisation à adresser à la Commission d'Indemnisation à l'Amiable

5 - ACTION SOCIALE

5.1 - LOGEMENT D'ABORD (LDA) territoire de mise en œuvre accélérée - Adoption d'une convention d'objectifs avec l'Etat pour 2021-2022.

- Rapport au Conseil Municipal
- Projet de convention

5.2 - Participation à une prise en charge des frais d'obsèques.

- Rapport au Conseil Municipal

6 - INTERCOMMUNALITÉ

Abrogation de la délibération n° 21/084/INTERCO du 10 mai 2021 - Convention de prestation de services entre la Communauté de Communes du Sud-Corse et la Commune de Porto-Vecchio.

- Rapport au Conseil Municipal
- Projet de convention de prestation de services avec la Communauté de Communes Sud Corse

7 - AFFAIRES FONCIÈRES

Acquisition pour partie des parcelles cadastrées AE 154 et AE 155 (appartement second étage) / Déclaration d'intention d'acquérir - Compromis de vente intégrant une clause de substitution de l'acquisition par l'Office Foncier de la Corse.

- Rapport au Conseil Municipal

8 - RESSOURCES HUMAINES

8.1 - Contrat d'apprentissage.

- Rapport au Conseil Municipal

8.2 - Mise à jour du tableau des effectifs.

- Rapport au Conseil Municipal

8.3 - Convention avec l'Etat, représenté par le Préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud, pour le recrutement d'un adulte-relais sur le quartier Pifano - U Stagnu.

- Rapport au Conseil Municipal
- Projet de convention